

PRINCIPES

1

Concevez le programme avec des objectifs clairs correspondant aux intérêts des membres et qui alignent toutes les parties prenantes sur les résultats souhaités.

2

Apprenez à bien connaître les populations que vous souhaitez desservir, y compris les plus vulnérables et agissez de manière réfléchie pour les aborder.

3

Sélectionnez, formez, encadrez et suivez les formateurs de manière à mettre en évidence leur contribution essentielle au programme.

4

Faites la promotion d'un modèle de groupe d'épargne avéré et transmettez aux membres une compréhension et un respect des procédures du modèle.

5

Si vous choisissez de combiner un groupe d'épargne à d'autres activités, effectuez une planification prudente et respectez l'autonomie du groupe.

6

Planifiez avec attention toute relation avec un prestataire de service financier et autonomisez les membres du groupe pour qu'ils puissent prendre de bonnes décisions sur la base de leurs intérêts et exigences.

7

Suivi et évaluation de manière constante de la performance du programme à l'aide de pratiques responsables de collecte de données, de gestion et de diffusion.

8

Mettez en place une stratégie de sortie claire qui laisse dans le sillage des structures post-programme pour la pérennité et l'expansion des services et un soutien continu.

ÉLÉMENTS CLÉS

Associez chaque élément clé au principe correct!

Les Directives pour la qualité des programmes (PQG) se basent sur la conviction qu'il incombe aux agences de facilitation d'avoir des groupes d'épargne de qualité qui protègent le bien-être des membres et la sécurité de leurs actifs. Les Directives sont regroupées en huit principes globaux qui sont vus comme aussi bien nécessaires que suffisants pour garantir des groupes d'épargne de qualité.

DIRECTIVES POUR LA QUALITÉ DES PROGRAMMES



The MasterCard Foundation



seeplearning.org/
sg-guidelines.html

